

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université aux Co-
Directrice du Département Lettres Modernes
de l'UFR Lettres et Langages**

DAJ-2024.07.18.87

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Madame Chantal PIERRE**, Maîtresse de Conférences et **Madame Cécile BROCHARD**, Maîtresse de Conférences, Co-directrices du Département Lettres Modernes de l'UFR de Lettres et Langages, pour les engagements et l'émission des bons de commande, dans la limite de 4 000 euros HT, factures de vente, factures d'achat, liste des pièces permettant d'attester du service fait, virement et réajustement de crédits, et états de frais relevant du centre financier du département.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} Septembre 2024, de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de son affichage. Elles abrogent les dispositions de l'arrêté DAJ-2024.07.18.87 et prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions ou mandats des délégataires.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans la composante et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le

Vu et pris connaissance

Le

La Déléguée,

Les Délégués,

Carine BERNAULT
Présidente de Nantes Université

Chantal PIERRE
*Co-directrice du Département Lettres Modernes de
l'UFR Lettres et Langages*

Cécile BROCHARD
*Co-directrice du Département Lettres Modernes de
l'UFR Lettres et Langages*

Transmis à la Rectrice le

Affiché le